

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 8 juillet 2009

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (9) Mme TENENBAUM, M. BERTHIER, M. BON, Mme CAZENAVE, Mme CHATILLON, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, Mme METGE, Mme ROLLIN.

Membres excusés représentés : (4) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BARRON (représenté par Mme ROLLIN), Mme BERNARD (représentée par M. BERTHIER), Mme REVEL (représentée par Mme GINDRE).

Membres excusés : (2) M. GOUDEAU, Mme TOLLOT

Membres absents : (2) M. EL HASSOUNI, Mme LE GRAND

Date de convocation : 30 juin 2009

Délibération n° : 46-2009

Objet : Exercice 2009 – Budget Supplémentaire

Le résultat de fonctionnement 2008 du budget principal et des budgets annexes du Centre Communal d'Action Sociale figurant au compte administratif et au compte de gestion 2008 affecté par les membres du conseil d'administration lors de la séance du 9 juin 2009 s'élève à :

- 789 717,42 € pour le budget principal,
- 79 701,53 € pour le budget annexe « Les Marguerites »,
- 123 295,91 € pour le budget annexe « Le Port du Canal ».

Compte tenu de ces résultats, des soldes d'exécution des sections d'investissement du budget principal et des budgets annexes constatés à la clôture de l'exercice 2008 et des ajustements sur les crédits votés au budget primitif 2009, le budget supplémentaire 2009 du CCAS se présente comme suit :

<u>BUDGET PRINCIPAL</u>		<u>BUDGET ANNEXE : FOYER DES MARGUERITES</u>	
- Dépenses Investissement	279 537,72 €	- Dépenses Investissement	86 495,16 €
- Dépenses Fonctionnement	598 729,42 €	- Dépenses Fonctionnement	-34 700,00 €
Total dépenses	878 267,14 €	Total dépenses	51 795,16 €
- Recettes Investissement	279 537,72 €	- Recettes Investissement	86 495,16 €
- Recettes Fonctionnement	598 729,42 €	- Recettes Fonctionnement	-34 700,00 €
Total recettes	878 267,14 €	Total recettes	51 795,16 €
<u>BUDGET ANNEXE : FOYER DES BÉGONIAS</u>		<u>BUDGET ANNEXE : FOYER DU PORT DU CANAL</u>	
- Dépenses Investissement	3 260,08 €	- Dépenses Investissement	138 681,77 €
- Dépenses Fonctionnement	-67 800,00 €	- Dépenses Fonctionnement	-6 900,00 €
Total dépenses	-64 539,92 €	Total dépenses	131 781,77 €
- Recettes Investissement	3 260,08 €	- Recettes Investissement	138 681,77 €
- Recettes Fonctionnement	-67 800,00 €	- Recettes Fonctionnement	-6 900,00 €
Total recettes	-64 539,92 €	Total recettes	131 781,77 €

BUDGET ANNEXE : FOYER DES TULIPES

- Dépenses Investissement	89 827,89 €
- Dépenses Fonctionnement	-4 300,00 €
Total dépenses	85 527,89 €

- Recettes Investissement	89 827,89 €
- Recettes Fonctionnement	-4 300,00 €
Total recettes	85 527,89 €

BUDGET ANNEXE : CENTRE DE JOUR LES MARRONNIERS

- Dépenses Investissement	2 311,80 €
- Dépenses Fonctionnement	2 920,00 €
Total dépenses	5 231,80 €

- Recettes Investissement	2 311,80 €
- Recettes Fonctionnement	2 920,00 €
Total recettes	5 231,80 €

Les membres du Conseil d'Administration, après examen des comptes :

- votent le Budget Supplémentaire 2009 du Centre Communal d'Action Sociale,
- autorisent le Président ou son représentant légal à signer tout document contractuel nécessité par son exécution.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

DAGL : 1

Receveur Municipal : 2



Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,

Françoise TENENBAUM

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

PUBLIÉ LE - 9 JUIL. 2009

22 JUIL. 2009

